

Conseil d'école SAINT EXUPERY **Du 25 Mars 2019 à 18H30**

Participants :

Présents :

Mme Colombel, maire adjoint en charge de l'enseignement

Mme Olivier – DEJS

Mme Jegou – DDEN

Mme Soriaux

Les Enseignants :

Mmes Ribeiro, Lopez, Hleb, Matoussi, De March et M. Rossel

Les Représentants Elus des Parents d'Elèves :

AIBCN : Mmes Pierre, Ployé, Ondars

FCPE : Mmes Almatas, Cariat, Ratton

1- Vie de l'école

- Projets

Toutes les classes de l'école se sont engagées sur des projets cette année, dans le cadre des projets culturels financés par la ville ou sur des initiatives individuelles.

- CM1

Les élèves participent à un projet BD dans le cadre du festival BD. Ils réalisent une BD qui sera présentée au concours du festival. Ils pourront également rencontrer un auteur de BD.

Ils bénéficient également du projet Créer une terre nouvelle avec l'appui d'un intervenant sur 6 séances.

Ils ont également produit un court métrage en lien avec la problématique de l'eau et du réchauffement climatique.

- CE1

Les élèves préparent un journal « Ma vie secrète », travail alliant production d'écrit en classe et un travail avec une intervenante en arts plastiques.

- CP CM2 A

Les élèves ont découvert l'exposition sur la guerre de 14-18 présentée par Mme Fréval à la mairie de Bois Colombes.

Ils ont également participé à un projet Musique avec la médiathèque leur permettant de découvrir au cours de trois séances les instruments du monde et les différents rythmes.

Dans le cadre de Bois Colombes Ville baroque, ils ont également découvert la musique, la danse et les instruments de la période baroque. Les élèves se rendront au TAC pour une découverte des instruments anciens et pour assister à une représentation des Fabuleuses musiques de Monsieur de La Fontaine.

- CP CM2 B

Un projet BD a également été lancé avec l'élaboration de planches et un travail sur les différents plans et le scénario.

- CE2

Les élèves de CE2 mènent un projet en arts visuels sur le monotype autour du thème de la mythologie.

- Repas des saveurs

Le repas des saveurs a eu lieu en Janvier. Ce temps de convivialité a permis également aux parents de découvrir les nouveaux locaux.

- Fête du livre

Cette fête a été organisée en partenariat avec la nouvelle librairie de Bois Colombes. La vente a eu lieu le 15 février. Une belle sélection de livres en cohérence avec les projets de classe a été proposée par le libraire. La recette est de 1 390 €, le libraire va en rétrocéder une part sous forme de livres pour la BCD de l'école.

De nombreuses productions d'élèves ont pu être exposées à cette occasion.

- Fête du court métrage

La fête du court métrage s'est déroulée du 13 au 19 mars 2019 sous l'égide du CNC. A l'école, les CM1 et CM2 ont pu visionner des courts-métrages sur le thème du fantastique et les CP sur le thème des animaux. En raison de problèmes techniques, les CE1 et CE2 n'ont pu bénéficier de projections.

En revanche, malgré quelques incidents techniques, les parents ont été conviés à une projection le mardi soir 19 mars. En plus des films de la sélection, ils ont pu découvrir le court métrage réalisé par les CM1 sur le thème de l'eau et celui réalisé par les CP sur les bruitages.

- Classe de découverte

Toute la classe de Mme Matoussi a pu partir en classe de découverte à Saint Lunaire en Bretagne sur le thème Milieu marin et char à voile la semaine du 11 mars 2019.

- Sorties

Toutes les classes participent cette année au dispositif Ecole et cinéma. Parallèlement, une visite de la salle Jean Renoir a été organisée.

En complément, les CP CM2 B sont allés à la cinémathèque pour découvrir l'histoire du cinéma.

Les CP CM2A et B se sont rendus en début d'année dans la forêt de Saint Leu.

Les CM1 sont allés à la Cité des Sciences pour découvrir une exposition sur le froid et suivre le parcours de la cité des enfants.

- Médiathèque

La médiathèque est utilisée régulièrement par les CP CM2 A à la fois pour des activités de lecture mais aussi informatiques. Les CM1 utilisent également la BCD dans le cadre de la préparation d'exposés. Les autres classes utilisent le fonds de livres à diverses occasions.

Les livres ont été triés et rangés. Pour l'instant, il n'y a pas de logiciel de gestion de BCD mais cela n'empêche pas d'emprunter des livres.

- Carnaval

Le carnaval a eu lieu le 10 mars, journée également retenue pour le carnaval de l'accueil de loisirs. Un concours de déguisement a été organisé, les déguisements devant être faits main à partir de produits recyclés. Le jury composé d'élèves de chaque classe a retenu les trois meilleurs déguisements en tenant compte de ces critères.

2- Rentrée 2019

Une nouvelle sectorisation pour le nord de Bois Colombes a été votée en conseil municipal en février 2019 avec pour objectifs:

- un périmètre identique maternelle/élémentaire
- une proximité école/domicile
- une meilleure mixité sociale
- une prise en compte de l'évolution des effectifs
- une bonne qualité des espaces.

Cette nouvelle sectorisation tient compte de l'agrandissement de l'école Saint Exupéry.

Toutes les familles du secteur nord vont recevoir un courrier leur précisant l'école où seront scolarisés leurs enfants à la rentrée 2019.

Le principe retenu est l'affectation systématique sur l'école de secteur pour toutes les entrées en PS et CP.

Compte tenu de cette nouvelle sectorisation, deux ouvertures de classe en maternelle et une ouverture en élémentaire ont été prévues à Saint Exupéry. Un travail sera mené conjointement entre la ville et l'éducation nationale pour affiner au mieux les effectifs d'ici début juin afin que les mesures de carte scolaire soient au plus près de la réalité.

Les parents se demandent si les postes bloqués depuis plusieurs années vont être à nouveau disponibles. Cela devrait être le cas pour deux de ces postes, à confirmer à la parution du mouvement.

3- PEDT

Le nouveau PEDT a été voté en conseil municipal en février 2019. C'est le fruit d'un travail de concertation avec les différents partenaires. Il couvre la tranche de 0 à 25 ans. Son objectif principal est de contribuer à la réussite de tous, en proposant une offre globale et cohérente sur la ville.

Les rythmes scolaires sont un des éléments de ce PEDT. Une demande de dérogation a été faite pour un retour à la semaine de 4 jours.

Sur cette nouvelle base, les horaires de classe seront 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pour les élémentaires, il y aura deux jours d'étude et deux jours de module. Les jours d'étude seront harmonisés sur la ville (lundi et jeudi pour les CP-CE1, mardi et vendredi pour les CE2, CM1 et CM2).

Les élèves de maternelle pourront partir de manière échelonnée à partir de 17h30 et ceux d'élémentaire à partir de 18 heures.

Le départ de l'accueil de loisirs du mercredi se fera également de manière échelonnée entre 17 heures et 18 h30.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 25 juin 2019.